

Procès-verbal de la sixième Commission Locale de Développement Rural

Dates : 09 janvier 2023

Présences: 26 (dont 5 élus)

Excusés: 20

Absents: 6

Démissions/départs/Décès: 8

L'ordre du jour était le suivant:

1. Mot d'accueil du Président ;
2. Validation PV ;
3. Validation du PCDR de la Ville de Binche pour une durée de 10 ans;
4. Nouveaux membres CLDR ;
5. Point sur la fiche convention-faisabilité de la cure de Buvrines (avancées, étapes futures,...);
6. Point sur les projets de la Ville en lien avec le PCDR.
7. Divers

Contenu de la CLDR

1. Mot d'accueil du Président

Monsieur le Président accueille les différents membres de la CLDR en les remerciant pour leur présence et en leur souhaitant une très bonne année 2023.

Il félicite chaque membre de la CLDR pour le travail fourni en précisant que ce dernier est à la base de l'acceptation de notre PCDR par Madame la Ministre pour une durée de 10 ans.

Il finit en annonçant l'ordre du jour et en cédant la parole à l'agent en charge du PCDR.

2. Validation du PV

Le PV de la 5^e réunion avait été transmis par mail à tous les membres lors de l'invitation à la 6^e CLDR. Des copies en format papier étaient par ailleurs disponibles ce 9 janvier 2023. Ce PV n'a donné lieu à aucune remarque ni question de la part des membres de la CLDR qui l'ont approuvé à l'unanimité.

3. Validation du PCDR de la Ville de Binche pour une durée de 10 ans

Monsieur Goffin revient sur le chemin parcouru par notre projet de PCDR depuis le passage au Pôle d'aménagement du territoire jusqu'à la transmission à Madame la Ministre. Il félicite à son tour les membres de la CLDR et souligne le fait qu'une période de validité de 10 ans permettra de travailler sur un nombre importants de projets dans de meilleures conditions.

4. Nouveaux membres CLDR

Monsieur Goffin cite les membres de la CLDR qui ont remis leur démission ainsi que ceux qui sont malheureusement décédés en transmettant les dates auxquelles les courriers de démission ont été transmis.

Démissionnaires:

- Mme Desloover (Binche) transmis par mail le 20/02/21 pour déménagement en dehors de l'entité;
- Mr Steck (Binche) transmis par mail le 01/03/21 pour déménagement en dehors de l'entité;
- Mr Motte (Leval) transmis par mail le 01/03/21;
- Mme Barbier (Epinois) transmis par mail le 16/04/21;
- Mr Guariello Rafaele (Péronnes) transmis par mail le 21/06/21;
- Mme Fromont (Waudrez) transmis par mail le 18/01/22.

Décès:

- de Madame Monique Garain (Binche) survenu le 24 décembre 2021;
- de Monsieur Roland Gamache (Buvrines) survenu le 15 août 2021.

Il énumère ensuite les candidatures de nouveaux membres potentiels.

- Lambert Francis, Ressaix, 64 ans
- Cantraine Guy, Binche, 63 ans
- Abad et Ortega Benoit, Binche, 40 ans
- Orens Caroline, Péronnes, 36 ans
- Van Cayseele Gil, Bray, 34 ans
- Samuel Goffe, Buvrines, 25 ans
- Michel Maigre, Buvrines, 65 ans

Les membres de la CLDR émettent, à l'unanimité, un avis favorable quant aux candidatures émises. Le point passera au prochain conseil pour approbation.

Lors du prochain appel à candidats, il faudra tenter d'attirer des candidates provenant si possible de Leval.

5. Point sur la fiche convention-faisabilité de la cure de Buvrignes (avancées, étapes futures,...)

Monsieur Goffin présente des différentes démarches qui ont déjà été réalisées par rapport à la 1^{ère} fiche-projet.

Un avis de principe a été sollicité auprès du Fonctionnaire Délégué pour connaître ses jalons.

Il est revenu positif et nous connaissons ses attentes.

Un auteur de projet a été désigné par la Ville.

Nous avons reçu une première esquisse pour la cure de Buvrignes qui a été analysée par la Ville et le SPW. Suite aux remarques émises, l'auteur a modifié cette première esquisse. Cette esquisse modifiée est présentée aux membres de la CLDR.

La philosophie du projet de transformation de l'ancienne cure de Buvrignes est expliquée aux membres de la CLDR.

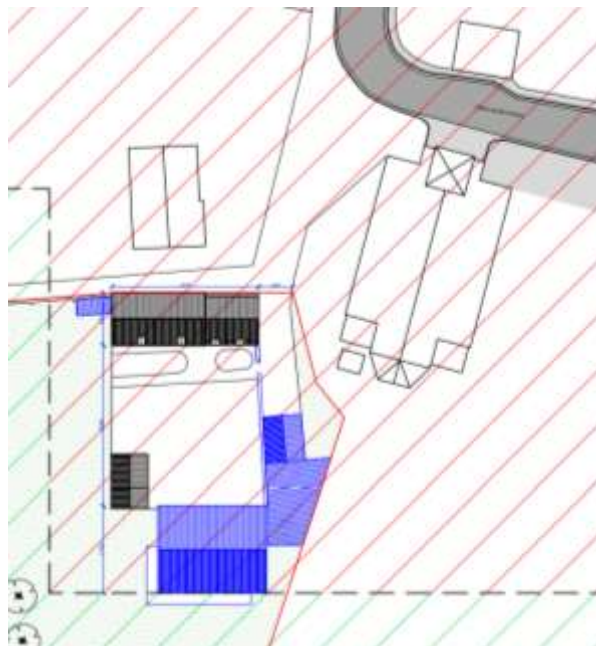
Afin de respecter le fort attachement des habitants au Presbytère, l'Administration et l'auteur de projet ont travaillé sur un projet de maintien et la rénovation du bâtiment avec l'ajout d'une nouvelle salle qui viendra s'accoler perpendiculairement à ce dernier.

Si la proposition de l'architecte et de l'administration était de supprimer les autres bâtiments, le FD a sollicité le maintien de l'ancienne école.

Une des priorités du projet consiste à proposer un outil qui sera à la fois mis à disposition des occupants historiques du site et aussi aux autres associations du village.

Sur le plan suivant, on aperçoit en bleu les éléments qui seront ainsi démolis.

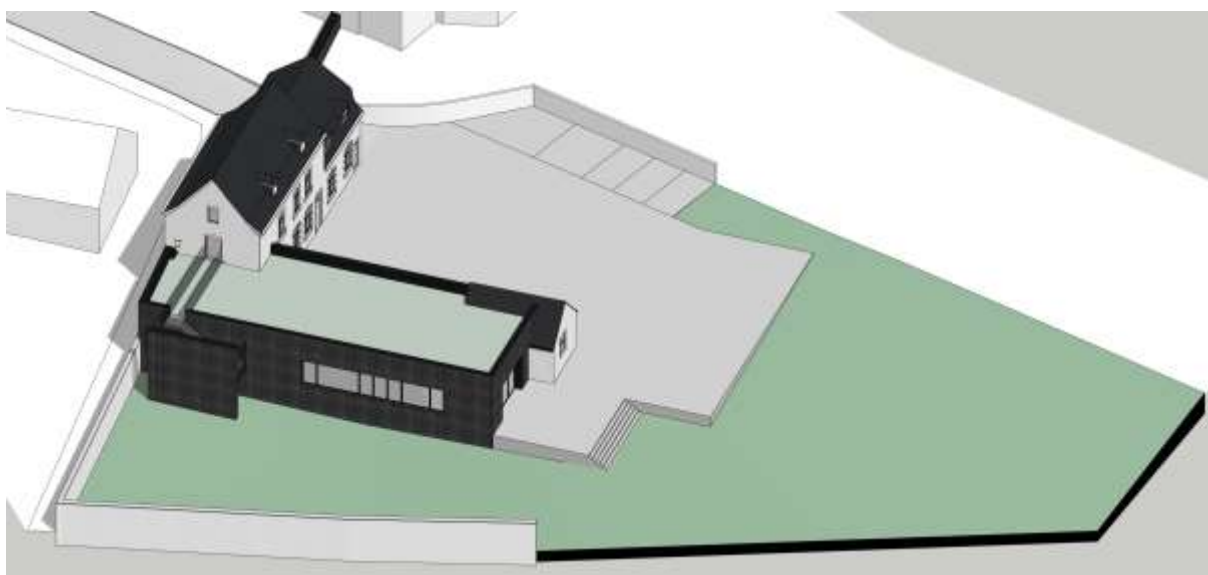
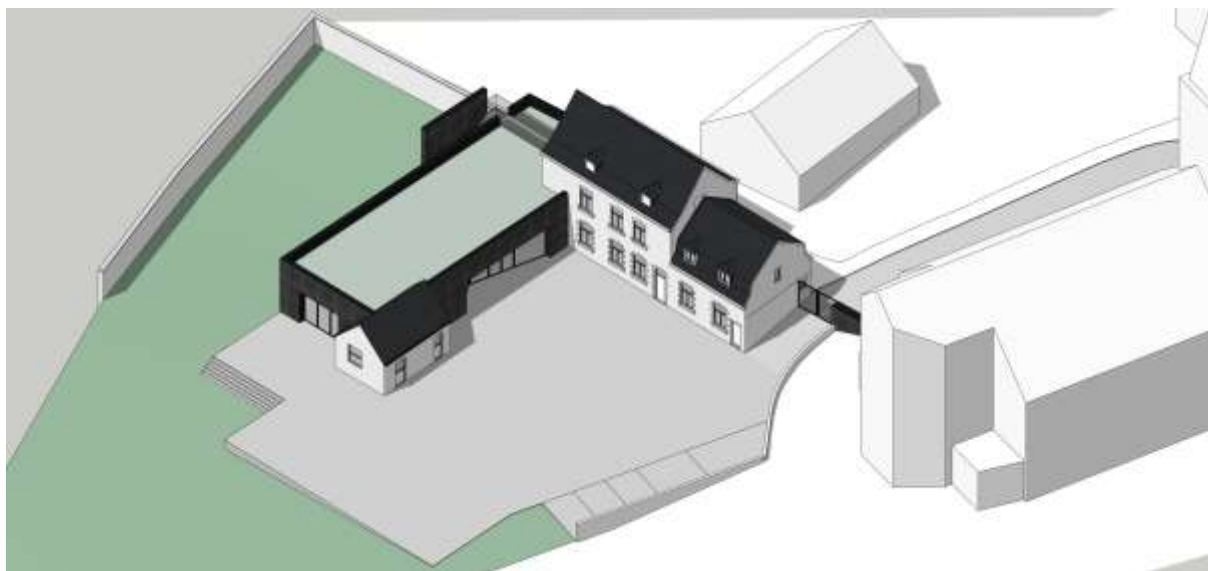
Projet de Démolition



Un membre de la CLDR propose que cette démolition ait lieu dès que le reste du bâtiment sera rénové afin de ne pas priver les occupants actuels du site de leur occupation. Cette remarque est jugée intéressante.

Projet de construction

Une salle d'un seul niveau sera construite pour constituer la zone d'accueil principale de la maison de village. Elle réunira les bâtiments préservés. La petite annexe sera occupée par une cuisine et un bar. Les abords seront aménagés pour pouvoir accueillir des festivités (chapiteaux,...) et accéder aux espaces verts préservés.



Les plans

Rez-de-chaussée - Situation projetée
Echelle 1/200



- Salle de 183m² (limitée à 149 personnes)
- Bar de 24m²;
- Sanitaires hommes et femmes de 40m² (PMR compris);
- Local technique (18m²)

Etage - Situation projetée
Echelle 1/200



- Local de 63m²
- Réserve de 20m²
- Sanitaires 8m²
- Sortie de secours

Remarques et questions des membres :

Bien prévoir l'accès PMR pour tout le rez-de-chaussée. Prévu

Envisager une VMC suffisante et un système d'alarme. Prévu

Envisager une toiture végétalisée et prévoir des panneaux photovoltaïques. Panneaux prévus.

Bien envisager l'aménagement des réserves. A réaliser au mieux (modulable pour salle supp.)

Les caves seront-elles utilisables ? Non, usage de vide ventilé.

Une borne voiture est-elle indispensable au cœur du site ? Renseignements à prendre.

Les membres sont ensuite invités à trouver par groupe de 5/6 personnes 5 éléments qui nuiraient à la bonne concrétisation du projet et 5 éléments qui le favoriseraient. Les résultats sont joints à ce PV et transmis à l'auteur de projet.

Etapas futures:

1. Rencontre avec les responsables du Patro, de la Fabrique d'Eglise et des associations de Buvrinnes
4. Réalisation de l'esquisse finale du projet et validation par la CLDR
5. Actualisation de la Fiche-projet
6. Passage au Collège
7. Organisation d'une réunion de coordination (Ville, auteur de projet, SPW) pour aboutir à la rédaction de la Convention.
8. Passage de la Convention à la CLDR et au Conseil communal pour approbation
9. Envoi à l'administration

6. Point sur les projets de la Ville en lien avec le PCDR.

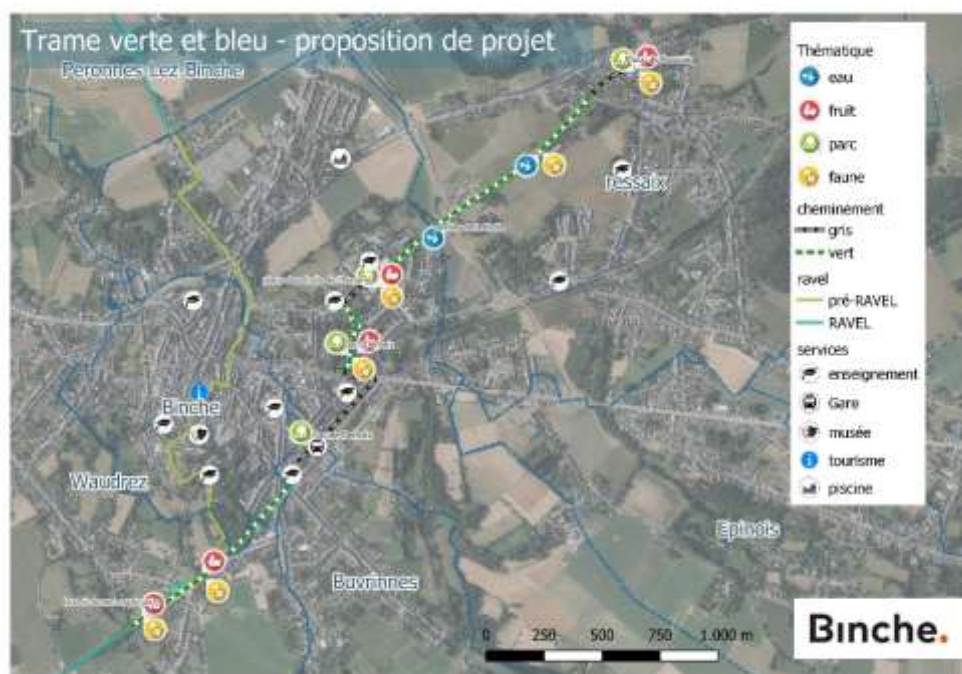
LOT 1	
1.1	Construction d'une maison de village à la cure de Buvrinnes
1.2	Développement d'un marché « tournant » dans les villages
1.3	Création d'un groupe pour entretenir et baliser les sentiers
1.4	Aménagement de 21 espaces de convivialité
1.5	Rénovation de l'église de de Bray-Village en maison de village
1.6	Développement de lieux naturels (mares, zones naturelles, haies, ...)
1.7	Aménagement d'un verger pédagogique à Péronnes Charbonnage
1.8	Aménagement de la place de Leval en espace partagé
1.9	Aménagement de la place Bourdon en espace de convivialité
LOT 2	
2.1	Construction d'une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco
2.2	Développement de liaisons lentes entre les 3 Bray
2.3	Réalisation d'action propreté et sensibilisation des habitants
2.4	Création d'itinéraires cyclables
2.5	Construction d'une maison de village à Waudrez
2.6	Aménagement de la place de Buvrinnes en espace partagé
2.7	Aménagement de la place de Trahegnies en espace partagé
LOT 3	
3.1	Création d'un Repair Café
3.2	Aménagement d'un jardin partagé à Leval
3.3	Aménagement d'un terrain multisports à Péronnes Charbonnage
3.4	Embellissement des entrées de village de Waudrez
3.5	Soutien à l'installation d'un magasin de seconde main
3.6	Création d'une maison de village à Leval
3.7	Création de lieux d'accueil pour les PME

Monsieur Goffin explique que la Ville de Binche a répondu à un appel à projet intitulé « Trame verte et bleue » qui répond à deux fiches projets de notre PCDR.

Cet appel à projet a pour objectif de renforcer et restaurer le maillage vert (pour la nature) et bleu (pour les cours d'eau). Le développement des trames vertes et bleues, comme la remise à ciel ouvert de cours d'eau et la restauration de berges plus naturelles, permet de relier les habitats et renforcer les écosystèmes pour les rendre plus résilients face, notamment, aux impacts des changements climatiques.

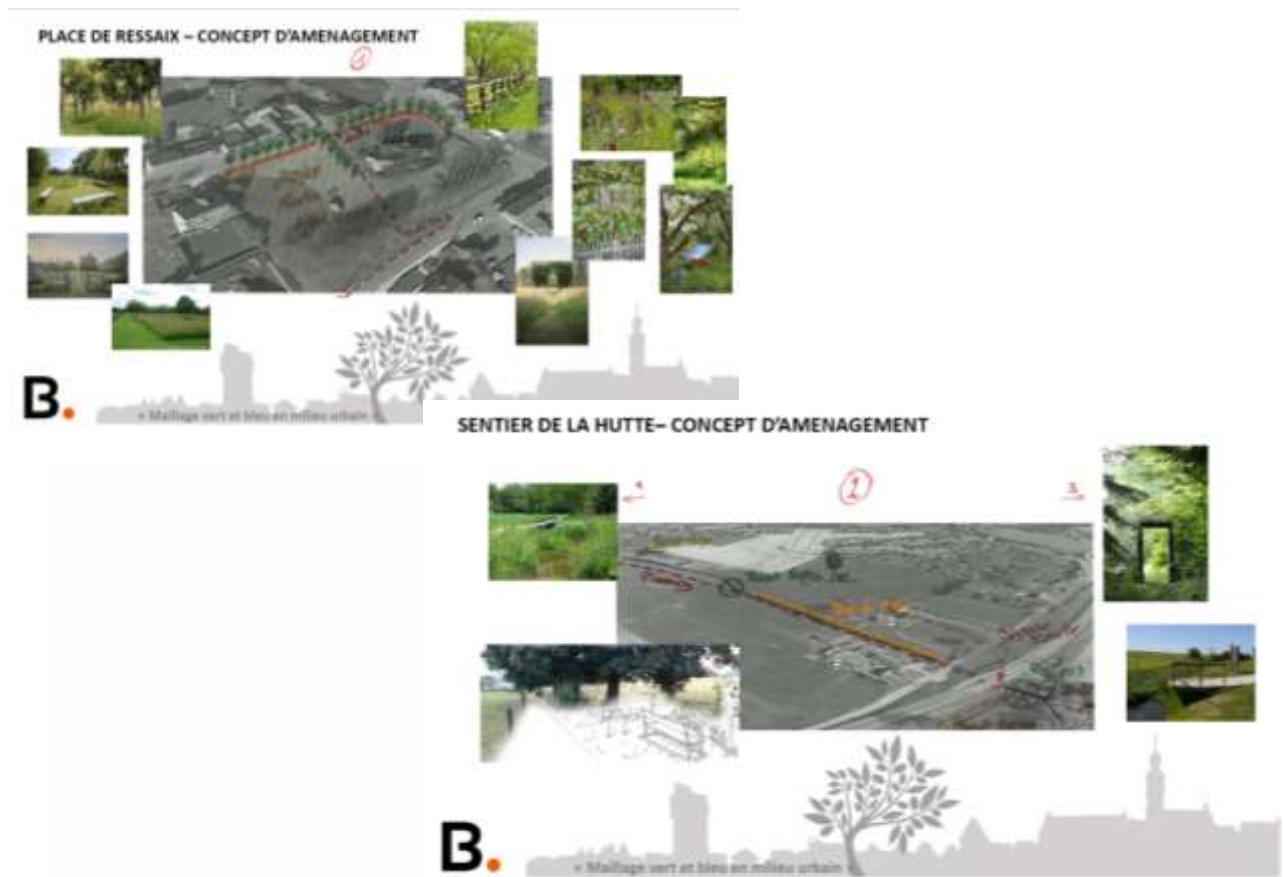
Un subside de 399.720€ (70% du montant du projet) a été octroyé à la Ville par la Région pour réaliser des aménagements sur un parcours reliant l'Eglise Saint Etienne de Ressaix au RAVeL de Waudrez en passant par le sentier de la Hutte et le quartier de l'Athénée.

Plan du projet



La Fiche 1.4 *Aménagement de 21 espaces de convivialité* verra dès lors prochainement une de ses actions réalisées à travers l'aménagement des abords de l'église Saint Etienne de Ressaix.

La fiche 1.3 *Création d'un groupe pour entretenir et baliser les sentiers* sera elle aussi mobilisée via l'aménagement partiel des abords du sentier de la Hutte.



L'avis de la CLDR sur ce projet qui est toujours à l'étape « esquisse d'intention » sera sollicité lors d'une prochaine réunion après présentation du projet par le responsable du dossier.

La fiche 1.7. Aménagement d'un verger didactique près de l'école de Péronnes charbonnage sera réalisé via l'appel à projet biodiversité 2023. Une proposition de projet sera présentée à la CLDR au cours du premier semestre pour avis.

La fiche 1.8. Aménagement de la place de Leval en espace partagé a aussi été mobilisée via un appel à projet que la ville de Binche a remporté. Ce projet sera lui aussi présenté ultérieurement par le responsable du projet.

Enfin, une fiche du lot 3 *3.4. Embellissement des entrées de village de Waudrez* sera prochainement réalisée et même étendue à l'ensemble des villages de l'entité.

Le choix du modèle de Totem sera déterminé, sur décision du Collège, par les membres de la CLDR lors de leur prochaine réunion de notre assemblée.

7. Divers

Aucun divers particulier. Attention au calendrier carnavalesque pour les prochaines réunions.

Résultats du travail en sous-groupes pour le projet de transformation du presbytère de Buvrinnen en maison de village.